

**Communauté de Communes
TERRES D'ARMAGNAC
Procès verbal de la réunion du Conseil Communautaire
du lundi 30 janvier 2012 à 20 heures 30**

L'an deux mille douze, le lundi trente janvier, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de BOUZON-GELLENAVE, sous la présidence de Monsieur Michel SANSOT, Président de la Communauté de Communes Terres d'Armagnac.

Etaient présents :Mmes DUCLOS, PASIAN, THORIGNAC, REICHERT, RENAUDIN, TAJAN, Mrs BARATAULT, LABADIE, SEGAT, PAYROS, BERGAMO, TISON, SANSOT, DAGIEUX, MUSSET, BAUDE, LECERF, JELONCH, FITAN, DUCASSE, DUALE, LARTIGOLLE suppléant de Mr PESQUIDOUX, MAHUE.

Etait absent et excusé : Mr PESQUIDOUX remplacé par Mr LARTIGOLLE.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès verbal du 15 décembre 2011.

ORDRE DU JOUR :

- Proposition de la liste des commissaires titulaires et suppléants de la commission intercommunale des impôts directs
- Groupama : acceptation indemnité sinistre
- Formation des agents territoriaux : participation frais déplacement
- Assainissement
- Questions diverses

Monsieur Jean-Pierre TISON est nommé secrétaire de séance.

Proposition de la liste des commissaires titulaires et suppléants de la commission intercommunale des impôts directs

Monsieur le Président rappelle la création de la commission intercommunale des impôts directs par délibération du 6 octobre 2011. Cette commission est composée de 11 membres :

- le Président de l'établissement public de coopération intercommunale
- 10 commissaires

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant sur proposition de ses communes membres.

Un des commissaires est domicilié en dehors du périmètre de l'EPCI.

Après consultation des communes membres, le conseil communautaire décide de proposer la liste suivante de 20 commissaires titulaires et de 20 commissaires suppléants :

- Commissaires titulaires (18) domiciliés dans le périmètre communautaire

- LABADIE Jacques né le 08/06/1952 à Loussous-Débat (32), Lacahuze 32290 AIGNAN
- BERGAMO Paul né le 02/07/1949 à Vénézia Mestre (Italie), Impasse de la Verrerie 32290 AIGNAN
- AURENSAN Huguette née le 08/08/1954 à Aignan (32), Av du Docteur Dousset 32290 AIGNAN
- NOURRIGAT Karine née le 19/09/1973 à Nogaro (32), 20 pl du Colonel Parisot 32290 AIGNAN
- BARRAIL Gérard né le 07/06/1954 à Aviron-Bergelle (32), Touron 32290 AVERON-BERGELLE
- LARTIGOLLE Jean-Jacques né le 23/01/1970 à Aire s/ Adour (40) 32290 AVERON-BERGELLE
- VAN DE CASTEELE Laurence née le 07/09/1973 à Auch (32), Guillamont 32290 BOUZON-GELLENAVE
- LEONARD Franck né le 10/01/1964 à Nogaro (32), 32290 BOUZON-GELLENAVE
- CASSIN Francis né le 11/05/1953 à Castelnavet (32), Belette 32290 CASTELNAVET
- DUFFOUR Michel né le 29/09/1955 à Castelnavet (32), Pélouch 32290 CASTELNAVET
- MUSSET Jean-Pierre né le 01/10/1958 à Fustérouau (32), Tauzia 32400 FUSTEROUAU
- GERMINAL Alain né le 22/04/1946 à Potigny (14), 32290 LOUSSOUS-DEBAT
- DUBOS Philippe né le 31/12/1958 à Tarbes (65), Péboué 32290 MARGOUET-MEYMES
- DUBERES Isabelle née le 27/12/1964 à Nogaro (32), Lasserre 32290 MARGOUET-MEYMES
- FITAN Gérard né le 07/08/1952 à Pouydraguin (32), Bernerot 32290 POUYDRAGUIN
- SENARGOUS Jean-Luc né le 10/07/1964 à Nogaro (32), Jardinot 32290 SABAZAN
- CHAMPOMIER Véronique née le 17/04/1973 à Bonneville (74), Rte de Pouydraguin 32400 TERMES D'ARMAGNAC
- GAUTHIER Jean-Claude né le 27/03/1951 à Noisy Le Sec (93), Pesques 32400 TERMES D'ARMAGNAC

- Commissaires titulaires (2) domiciliés hors du périmètre communautaire

- BOP Xavier né le 26/03/1966 à Aire sur Adour (40), Rivelin, 32160 BEAUMARCHES
- LACLAVERIE Guy né le 09/02/1944 à Aignan (32), Chemin d'Espiet la cabanne 32 190 MARAMBAT

- Commissaires suppléants (18) domiciliés dans le périmètre communautaire

- PESQUIDOUX Valérie née le 16/03/1969 à mont de Marsan (40), Fromentas 32290 AIGNAN
- CASTETS Germaine née le 24/02/1947 à Pouydraguin (32), Lalanne 32290 AIGNAN
- PERES Alain né le 29/04/1966 à Aire s/ Adour (40), Carchet 32290 AIGNAN
- PAYROS Marc né le 28/01/1954 à Margouët-Meymes (32), l'Henric 32290 MARGOUET-MEYMES
- MAHUE Séverine née le 08/04/1975 à Aire s/ Adour (40), A sacrestan 32290 AVERON-BERGELLE
- BONNET Christian né le 01/12/1947 à Aviron-Bergelle (32), A Daste 32290 AVERON-BERGELLE

- DUCLOS Nicole née le 15/04/1957 à Plaisance du Gers (32), Lahourcade 32290 BOUZON-GELLENAVE
- HOOK John né le 13/11/1949 à Inton (Grande Bretagne), 32290 BOUZON-GELLENAVE
- BERGES Maryse née le 17/06/1954 à Portet (64), Baron 32290 CASTELNAVET
- GARET Jean-Claude né le 11/10/1955 à Castelnavet (32), village 32290 CASTELNAVET
- PASIAN Béatrice née le 11/05/1967 à Vitry-s/-Seine (75), Le Chu 32400 FUSTEROUAU
- GRENIER Georges né le 01/04/1944 à Loussous-Débat (32), 32290 LOUSSOUS-DEBAT
- HOINGNE Philippe né le 10/10/1942 à Paris (75), Hauquet 32290 MARGOUET-MEYMES
- MASSE Frédéric né le 24/07/1965 à Lille (59), 32290 MARGOUET-MEYMES
- REICHERT Monique née le 25/04/1951 à Tarbes (65), A la justice 32290 POUYDRAGUIN
- CREMONESI David né le 12/05/1976 à Aire s/ Adour (40), La clotte 32290 SABAZAN
- CHAMPOMIER Yves né le 06/02/1968 à Tassi La demi Lune (69), Rte de Pouydraguin 32400 TERMES D'ARMAGNAC
- FOUGEROUSE François né le 12/06/1970 à Paris (75), Rte de la Gare 32400 TERMES D'ARMAGNAC

- Commissaires suppléants (2) domiciliés hors du périmètre communautaire

- MAZET Benoît né le 29/10/1976 à Brive-la-gaillarde (19), Lieu dit Trouset 32190 BASCOUS
- PRUVOT Catherine née le 06/04/1963 à Corbeil Essonne (91), Quartier des Barthères, maison Laterrade 32 400 RISCLE

Groupama : acceptation indemnité sinistre

Monsieur le Président rappelle les dégâts occasionnés suite au dommage électrique à l'école primaire d'Aignan.

Groupama, assureur de la communauté de communes a déjà versé un acompte de 1503.02 €.

Les travaux de remise en état terminés, Groupama propose en règlement du solde un montant de 501 €.

Le conseil communautaire accepte cette indemnité.

Formation des agents territoriaux : participation frais déplacement

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la décision du parlement d'abaisser la cotisation versée au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) de 1% à 0,9% au 1^{er} janvier 2012. Depuis cette date, le CNFPT ne prend plus en charge le remboursement des frais de déplacement des agents qui suivent des formations.

Monsieur le Président propose que l'EPCI prenne en charge ses frais sous forme d'indemnités kilométriques.

Le conseil communautaire émet un avis favorable.

Assainissement

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la loi sur l'eau qui impose que le contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes soit réalisé avant le 31 décembre 2012.

Il donne la parole à Madame Nicole DUCLOS qui estime le nombre de contrôles sur le territoire à environ 800.

Après débat, le conseil communautaire décide d'autoriser le Président à lancer une consultation.

Chaque commune transmettra rapidement au secrétariat de la communauté de communes le nombre d'installations à contrôler.

Questions diverses

- **Bureau secrétariat**

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'à compter du 1^{er} janvier 2012, le loyer s'établit à 362.79 Euros.

- **Transport à la Demande**

Monsieur le Président fait part d'une demande d'usager qui souhaiterait rejoindre la ligne de transport régionale à Dému à un horaire différent de celui proposé actuellement.

- **Commission Voirie et Développement Durable**

- Monsieur DAGIEUX donne lecture d'un courrier de la Direction Départementale des Territoires concernant le champ d'application d'un contrat ATESAT.

L'article 2 de la convention stipule que les missions de maîtrise d'œuvre sont exclues du champ d'intervention de l'ATESAT. Cette exclusion s'applique, notamment, à la Direction des Contrats de travaux, mission de maîtrise d'œuvre englobant la surveillance de travaux, la vérification du service fait et la liquidation des dépenses.

Le repositionnement de l'ingénierie de solidarité portée par les services de l'Etat au profit des politiques publiques liées au Grenelle de l'environnement, et plus particulièrement à la problématique énergétique des bâtiments communaux et à l'accessibilité, ne permet pas de déroger aux engagements contractuels cités précédemment.

Ainsi il est conseillé, dans le cadre de la fusion avec la communauté de communes des Monts et Vallées de l'Adour, de mettre en place rapidement les moyens appropriés afin de pouvoir exécuter ces missions.

- Monsieur DAGIEUX indique que la commission a travaillé le programme investissement 2012.

- **Commission Education, Enfance et Jeunesse**

Monsieur BARATAULT rend compte de la réunion du 18 janvier dernier.

Règlement intérieur Multi Accueil :

Actuellement le temps d'adaptation, dans la limite de 8 heures est gratuit.

Si la collectivité souhaite continuer à bénéficier de l'accompagnement de ce temps d'adaptation par la CAF, une participation devra être demandée aux parents.

La commission propose un forfait de 1 €uro pour 8 heures.

Le conseil communautaire émet un avis favorable.

A compter du 1^{er} janvier 2012, le Multi Accueil doit être en mesure de proposer un change aux enfants ainsi que du lait.

La commission souhaite que ce sujet soit abordé au cours d'une prochaine réunion avec la CAF afin d'évoquer le surcoût de la prise en charge de ces besoins supplémentaires.

De plus, lorsque les parents sont séparés ou divorcés, un contrat devra être établi par les deux parents.

- **Fusion CCTA/CCMVA**

Monsieur le Président rend compte de la réunion de la CDCI de ce jour.

L'arrêté du nouveau périmètre devra être validé dans un délai de 3 mois après réception par les conseils municipaux et communautaires, accompagné des statuts et de la répartition des sièges de la future communauté de communes.

Il informe l'assemblée de la rencontre des bureaux de la CCTA et de la CCMVA dans le but de la mise en œuvre de la fusion.

Monsieur JELONCH présente les documents remis concernant la méthodologie à mettre en place.

Des groupes de travail vont être constitués, autour de 6 domaines-clés :

- Aménagement de l'espace, logement cadre de vie et logistique
- Action économique, finances et juridique
- Tourisme, culture et communication
- Education, Enfance, Jeunesse et gestion du personnel
- Voirie, assainissement, protection de l'environnement et développement durable
- Solidarité et action sociale

Les missions de ces ateliers consisteront à réaliser un diagnostic de l'existant, d'harmoniser des compétences exercées et souhaitées pour l'avenir.

Un comité de pilotage regroupant les responsables des divers ateliers, sous la co-présidence de Messieurs Michel SANSOT et Guy DARRIEUX se réunira début avril.

- **Nocturne à Aignan dans le cadre de la fête du Saint Mont**

Monsieur PAYROS propose comme l'année passée de renouveler les invitations à un apéritif convivial lors de la soirée de la nocturne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures quarante cinq.

Vu par Nous, Président de la Communauté de Communes TERRES D'ARMAGNAC pour être affiché le 1^{er} février 2012 à la porte de la Mairie d'AIGNAN conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

AIGNAN, le 1^{er} février 2012
Le Président
Michel SANSOT